



Commune de LADOIX-SERRIGNY

Conseil Municipal du 29 juillet 2025

Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-neuf juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de LADOIX-SERRIGNY régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme FOL.

Nombre de conseillers en exercice : 19 – Quorum : 10

Présents : M. Jérôme FOL, Mmes Alexandra CAGNA BOIREAU, Aline KUTTER, M. Philippe JACQUELIN, Mme Isabelle PETIOT, MM. Jacques SERRÉ, Pascal PODECHARD, Mme Valérie PERISSUTTI, MM. Gérard DUPUIS, Rodolphe VAUTHEY, Mmes Virginie DI MEGLIO, Corinne GARREAU, M. Christian PISARSKY

Absents excusés :

M. Gaston RAVAUT ayant donné pouvoir à M. Jérôme FOL
M. Thierry MESNIL
Mme Saadia CHAMALI ayant donné pouvoir à Mme Corinne GARREAU
Mme Isabelle SANCHEZ ayant donné pouvoir à Mme Aline KUTTER
Mme Valéria NAUDIN-MALLARD ayant donné pouvoir à M. Philippe JACQUELIN
M. Alexandre BEY ayant donné pouvoir à M. Pascal PODECHARD

Secrétaire de séance : Mme Isabelle PETIOT

Questions à l'ordre du jour du conseil municipal :

- 1) Frais de scolarité Chorey-les-Beaune 2024-2025
- 2) Frais de scolarité 2024-2025
- 3) Rapport triennal de suivi de l'artificialisation des sols
- 4) Dénomination d'une voie publique
- 5) Recensement de la population : désignation du coordonnateur
- 6) Demande d'aide du Conseil Départemental de la Côte d'Or dans le cadre de la réalisation de travaux d'investissement forestier (parcelles 29p et 30p).

Secrétaire de séance : Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance, Mme Isabelle PETIOT est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal et accepte cette fonction.

Approbation du procès-verbal du 13 mai 2025 :

Les membres du Conseil Municipal **APPROUVENT** à l'unanimité le procès-verbal relatif au Conseil Municipal du 13 mai 2025.

Délibération n° 2025/0033

Frais de scolarité Chorey-les-Beaune 2024-2025

Dans le cadre du fonctionnement du R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Ladoix-Serrigny et de Chorey-les-Beaune, le Conseil Municipal **DÉCIDE**, à l'unanimité, de demander à la Commune de Chorey-les-Beaune, au titre des frais de scolarité de l'année 2024/2025, une participation s'élevant à :

- par élève de l'école maternelle 1 919.86 €
- par élève de l'école primaire 92.11 €

Délibération n° 2025/0034

Frais de scolarité, année 2024-2025

Au vu du bilan des dépenses réalisées au profit des écoles de la commune au cours de l'exercice 2024, le Conseil Municipal **DÉCIDE**, à l'unanimité, d'effectuer deux calculs distincts pour facturer les frais de scolarité de l'année 2024/2025 aux communes de résidence dans le cadre des dérogations scolaires.

Il **FIXE** ainsi, les tarifs suivants, représentant la participation aux charges de fonctionnement des écoles :

- par élève de l'école maternelle 2 174.42 €
- par élève de l'école primaire 347.88 €

Délibération n° 2025/0035

Rapport de bilan du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

M. Philippe JACQUELIN, Adjoint à l'urbanisme fait part de la loi du 22 août 2021, dite « Climat & Résilience », qui a fixé des objectifs programmatiques nationaux ambitieux aux horizons 2031 et 2050 en matière de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et d'artificialisation.

La France doit ainsi réduire de 50% sa consommation d'espaces sur la décennie 2021-2030 par rapport à la décennie 2011-2021, puis elle doit arriver au « zéro artificialisation nette » (ZAN) en 2050.

La consommation foncière d'Espace Naturels, Agricole et Forestiers, telle qu'elle ressort du portail national de l'artificialisation mis à disposition par l'Etat a été de 8.4 hectares entre 2011 et 2022, dont 5.22 hectares à destination de logements et 3.02 hectares à destination d'activité.

Cette consommation est principalement due à deux usages, de l'habitat et de l'activité.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, à l'unanimité **prend acte** de la présentation du rapport local d'artificialisation des sols entre 2011 et 2022, **dit** que ce rapport sera publié dans les conditions prévues au dernier alinéa de l'article L. 2131-1 du Code général des Collectivités Territoriales et **indique** que ce rapport sera transmis dans un délai de quinze jours au préfet, à la Présidente du Conseil Régional, au Président de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et au Président du Syndicat Mixte du SCoT des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin.

Délibération n° 2025/0036
Dénomination d'une voie publique : Impasse des Barrigards

Afin de dénommer la voie d'accès desservant les parcelles H 414, H 417, H 419, H 421, H 423, H 429, H 431, H 433, H 435, M. le Maire propose de dénommer cette voie : Impasse des Barrigards.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité **ADOpte** la dénomination Impasse des Barrigards, la voie d'accès desservant les parcelles citées ci-dessus, situées à proximité de la Route Départementale 974.

Délibération n° 2025/0037

Recensement population : Désignation du coordonnateur

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le recensement de la population se déroulera en janvier/février 2026. Cette opération sera effectuée par des agents recenseurs et supervisée par un coordonnateur en étroite collaboration avec les services de l'Insee.

Un coordonnateur doit être nommé, il s'agit de Mme Lucie DOREL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité **DÉCIDE** de désigner comme coordonnateur Lucie DOREL.

Délibération n° 2025/0038

Demande d'aide du Conseil Départemental de la Côte d'Or dans le cadre de la réalisation de travaux d'investissement forestier (parcelles 29p et 30 p)

Des travaux de nettoyage-dépressage des parcelles 29 p et 30 p en forêt communale ont été prévus au budget 2025, ces travaux seraient susceptibles d'être subventionnés par le Conseil Départemental de la Côte d'Or (aide maximum de 40 % de 1 250 € HT/ha).

L'ONF se propose de réaliser, pour la commune dans le cadre d'une mission Assistance Technique et Administrative à la Conduite du Dossier, qui comprend la préparation, le dépôt, le suivi du dossier y compris la préparation de la demande de versement de subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet de dépressage des parcelles 29p et 30p sur une surface totale de **6.74 ha** pour un montant total de **7 551.38 € HT** sur la durée du dossier et **SOLLICITE** le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif de « Travaux de dépressage sur jeunes peuplements ».

Questions diverses

Par délibération en date du 23 mai 2020, le Conseil a délégué diverses attributions à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'Assemblée délibérante est donc informée que les décisions suivantes ont été prises en vertu de ces délégations.

BAUX			
28/05/25	Location logement 29 Avenue de Corton	REITER Isabelle	750,00 €

Lettres de commandes			
14/05/2025	Renouvellement logiciel compta, élections, état civil.....	J.V.S	8 700,00 €
15/05/2025	Programme forestier année 2025	ONF	70 699,49 €
15/05/2025	2 sèche-mains pour salle P. Gourillon	REXEL	1 320,00 €
15/05/2025	Travaux électriques caveau mairie	BERSOT	371,16 €
15/05/2025	Dépose point lumineux E27 suite travaux façade	SICECO	305,46 €
15/05/2025	Remplacement support bois défectueux J 22	SICECO	789,89 €
26/05/2025	Raccordement 40 Route de Beaune pour vidéo protection	ENEDIS	1 658,88 €
26/05/2025	Marquage au sol 2025	CCS (Cyril Coghetto Signalisation)	9 038,80 €
27/05/2025	Plastifieuses A3	LA PAPETERIE	70,90 €
28/05/2025	Assistance technique et administrative pour dossier subvention travaux investissement forestiers	ONF	270,00 €
03/06/2025	Mission maîtrise d'œuvre création voie douce rue de la Plante de l'Orme et rue des Trois Noyers	PMM	23 184,00 €
10/06/2025	Installation panneaux photovoltaïques salle PG	Clef énergies	32 724,00 €
12/06/2025	Panneaux limitation hauteur	Signaux Girod	367,10 €
18/06/2025	8 climatiseurs mobiles (Ecoles maternelle et Primaire)	LOXAM	3 602,40 €
19/06/2025	Achat et installation Panneau basket (école primaire)	CASAL SPORTS	3 948,30 €
19/06/2025	Enduit mono-couche mur préau école primaire	SARL PIER	8 373,60 €
19/06/2025	Réfection enrobé cour école primaire (côté Rue Saint Marcel)	GUINOT	35 823,18 €
02/07/2025	Réfection de la chaussée Rue du Moulin Mardasson	ROUGEOT	34 109,88 €
02/07/2025	Nettoyeur haute pression	FAUPIN	2462,40 €
02/07/2025	Buse et flexible adaptable pour nettoyeur haute pression	FAUPIN	734,52 €

DELIVRANCE DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE DE LADOIX-SERRIGNY		
05/05/2025	Concession D148b (renouvellement) à Mme Garnier Carole	50 ans
06/05/2025	Concession D22 (renouvellement) à Mme Jacquot Mireille	50 ans
15/05/2025	Concession Caverne C-C12 (achat) à Mme Guillemier Nathalie	30 ans
10/06/2025	Concession C145 (achat) à Mme Gallet Magaly	30 ans
27/06/2025	Concession Caverne C-C23 (achat) à M. Didier Debarnot	30 ans

Date	Adresse	Noms des propriétaires sortants	
DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER			
27/05/2025	31 route de Beaune	Lauclaire Invest	
02/06/2025	1 chemin de Monrepos	JEAN Fabrice	
17/06/2025	2 rue Lucien Maratray	CDC Habitat	
17/06/2025	2 rue de Serrigny	VALLET Sébastien	
20/06/2025	rue des Trois Noyers	SCI FUELLE Vincent	
25/06/2025	5244 rue des Trois Noyers	SCI FAIP 21	
26/06/2025	13 avenue de la Plante de l'Orme	LIEGEON Marie ROBERT J-Ph	
30/06/2025	31 route de Beaune	RT IMMO	
07/07/2025	5244 rue des Trois Noyers	FLP21 Société Civile	
08/07/2025	Rue Martenot	TAILLY Erwann et Justine	
17/07/2025	12 route de Ruffey - Corcelles	DENIZOT Pierre	
22/07/2025	19 avenue de la Plante de l'Orme	SAINT APOLLINE	

Point sur les commissions

Commission bâtiments

M. Philippe JACQUELIN informe les élus que les travaux du préau ont repris, la partie maçonnerie est terminée, il reste en attente d'une date d'intervention du charpentier. Ce dernier a répondu à M. JACQUELIN qu'il ne pourrait pas venir avant mi-octobre.

Il informe, également l'assemblée, que le permis de construire pour la pose de panneaux photovoltaïques, à la salle Pierre Gourillon, a été déposé.

Commission cimetière

Mme Alexandra CAGNA BOIREAU informe le conseil que suite à la commission « cimetière » du 19 mai 2025, une signalétique va être mise en place sur chacune des concessions du cimetière. Quelques élus accompagnés d'agents communaux mettront en place, courant septembre, cette signalétique qui consiste en une petite plaque indiquant le numéro d'emplacement sur chaque concession.

Mme CAGNA BOIREAU fait part aux élus que les travaux du Square d'El Pla del Penedes débiteront fin août. La plantation des végétaux sera réalisé en interne au cours du mois de novembre.

M. Jacques SERRÉ informe les élus qu'il a assisté, en tant que correspondant défense, à la séance d'information des correspondants Défense en juin dernier. Lors de cette réunion, l'armée recherche des zones de manœuvre permanente afin de faciliter l'entraînement des forces armées ainsi que leur proximité avec nos concitoyens. Il demande à M. le Maire son avis, ce dernier, sur le principe, est favorable à cet accueil.

M. le Maire présente les rapports annuels relatifs à la qualité et aux prix des services publics d'assainissement, d'eau potable et de collecte des ordures ménagères pour l'exercice 2024. Ces rapports sont accessibles sur le site internet de la Communauté d'Agglomération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.

Le Secrétaire de séance,
Isabelle PETIOT.



Le Maire,
Jérôme FOL.



En application de l'article 2121-25 du CGCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal lors de la présente séance a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la Commune le 30 juillet 2025.